

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 56 (1958)

Heft: 11

Vereinsnachrichten: Congrès international des géomètres

Autor: Hegg, Louis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

oder achtföhrige Vorzahl zur Punktkennzeichnung, die Autographenkoordinaten x und y auf Hundertstelmillimeter sowie die Punkthöhe z in Metern oder englischen FuÙ auf einer IBM-Schreibmaschine anschreibt, wobei aber auch x und y abgeschaltet werden können, und die Registrierwerte gleichzeitig entweder in Lochstreifen oder Lochkarten stanzt oder auf Magnetband speichert (Abb. 8).

Die Profile unmittelbar auch automatisch zu zeichnen ist überflüssig, denn es gibt heute schon Einrichtungen, mit denen sie direkt von Lochstreifen oder Lochkarten fortlaufend kartiert werden können, zum Beispiel mit dem amerikanischen «*Photronics Automatic Line Plotter*» (Abb. 9) oder dem «*Benson-Lehner Electroploiter*». Ähnliche Geräte sind auch in der Schweiz in Entwicklung.

Das Profilgerät in der beschriebenen Form bietet aber auch noch andere Möglichkeiten. In sehr flachem Gelände, in dem man nicht unmittelbar Schichtlinien im Autographen ziehen kann, läßt sich ein regelmäßiges Höhenpunktnetz ähnlich einem Flächennivellement auf einfachste Weise ausmessen. Diese Aufgabe spielt zum Beispiel bei Bewässerungs- und Entwässerungsprojekten zur Bodenmelioration eine besondere Rolle.

Congrès international des géomètres

Au début de ce compte rendu, il nous est agréable de dire un retentissant «merci» à M. Armin Buess, géomètre cantonal à Berne, lequel voua tous ses soins aux préparatifs de voyage et de logement des collègues suisses.

Le neuvième Congrès international des géomètres, présidé par M. le professeur R. Rœlofs (Hollande), président de la Fédération internationale des géomètres, a tenu ses assises du 28 août au 4 septembre 1958 sous le haut patronage de S. A. royale le Prince des Pays-Bas.

L'organisation du Congrès fut assurée par les soins d'un Comité présidé par M. le professeur ingénieur Witt.

350 délégués de 29 nations prirent part à ce Congrès, accompagnés la plupart de membres de leurs familles, qui rencontrèrent partout un accueil chaleureux.

Le Conseil fédéral était représenté par MM. les D^{rs} h. c. Härry, directeur fédéral des Mensurations cadastrales, professeur Bertschmann, directeur du Service topographique fédéral, et professeur Kobold, de l'Ecole polytechnique fédérale.

La Société suisse des mensurations et améliorations foncières, avec son président, M. Pierre Deluz, géomètre officiel à Lausanne, comptait elle-même un bon nombre de ses membres parmi lesquels deux des présidents honoraires de la Fédération, MM. le professeur Bertschmann sus-nommé et le géomètre officiel Marcel Baudet.

L'ouverture solennelle du Congrès eut lieu au Kurhaus de Scheveningen avec ce programme: adresse de bienvenue prononcée par M. Kolfshoten, bourgmestre de La Haye, discours de M. le professeur Rœlofs, président de la F. I. G., discours d'ouverture par S. E. Hofstra, ministre des Finances, cérémonie agrémentée par les accents harmonieux d'un orchestre.

Les réceptions auxquelles furent conviés les congressistes revêtirent un éclat particulier (à Scheveningen, le 28 août, par le Gouvernement néerlandais et la Municipalité de La Haye, le 3 septembre, à l'Hôtel de Ville de Delft par le bourgmestre et les échevins de Delft).

Le Comité permanent de la F. I. G. se réunit les 27 août et 4 septembre, séances consacrées aux travaux administratifs de la Fédération. Les décisions prises se rapportent entre autres aux objets ci-après: approbation du compte rendu de la réunion du Comité permanent à Wiesbaden en 1957, du compte rendu financier 1957 et du budget pour les années 1958 et 1959, des comptes présentés par le trésorier, du rapport présidentiel, des rapports des commissions d'études et modification des statuts. Sur sa demande, le soussigné a été relevé de ses fonctions de président de l'Office international du régime foncier afin de pouvoir se consacrer entièrement à l'œuvre du Vocabulaire international du géomètre. La direction du Cadastre national des Pays-Bas a bien voulu offrir de reprendre les activités de cet office dans le cadre de ses attributions.

A la table d'honneur, le président de la Fédération est entouré par les trois vice-présidents, MM. le professeur Kruidhof (Pays-Bas), le Dr iur. et ingénieur Schiffmann (Autriche), le Dr Chiaramello (Italie), MM. le secrétaire général, le professeur ingénieur Baarda, et le trésorier, l'ingénieur Govers. La Commission financière, qui devient dès lors l'organe de vérification des comptes, est également présente: MM. l'ingénieur géomètre Ernest Albrecht (Suisse), le professeur Dr Barvir (Autriche) et le professeur Wantz, ancien secrétaire général de la F. I. G. (France). Les traductions de tous les actes du Congrès sont faites excellemment par MM. les ingénieurs Krüger et Melchers, le Dr Holmstrom, M. Loose et M^{me} Slee, que nous remercions sincèrement.

La prochaine réunion du Comité permanent de la F. I. G. aura lieu en Pologne en 1959. Ce Comité fixera ultérieurement la date (1961 probablement) du prochain Congrès international des géomètres à Vienne.

Deux conférences générales furent réservées aux participants: le 28 août, «La lutte des Pays-Bas contre la violence et le poison de la mer», avec un film explicatif, par M. Volker, ingénieur en chef chargé du Service pour l'aménagement des eaux à La Haye; le 1^{er} septembre, «Préparation et exécution d'un remembrement moderne», par M. l'ingénieur Herweyer, directeur du Service du génie rural à Utrecht.

L'activité scientifique et technique de la F. I. G. est répartie entre sept commissions dont nous donnons ci-après un extrait de leurs travaux:

Commission I. Dictionnaire technique. Président, l'auteur du présent compte rendu. Nous soulignons une fois de plus la précieuse, dévouée et

bénévole collaboration de l'Institut géographique national, à Paris, de l'Institut für angewandte Geodäsie, à Francfort, et de la Royal Institution of Chartered Surveyors, à Londres. Le Comité exécutif de la commission a présenté au Congrès le premier fascicule (français, allemand, anglais) de l'édition provisoire du Vocabulaire international du géomètre (1^{er} volume terminé et 2^e en grande partie), document qui constitue déjà un instrument de travail des plus utiles. L'édition provisoire sera complétée par les remarques qui auront été faites dans le délai imparti, et il sera procédé ensuite à l'impression de l'édition définitive.

Commission II. Cadastre et remembrement rural. Président, M. René Perrin (France). Il sera établi une documentation générale sur la base des questionnaires adressés aux délégués nationaux concernant la situation du cadastre dans différents pays pour en dégager les éléments essentiels et les buts du cadastre: fiscal, juridique, topographique et documentaire. Nous pensons qu'une liaison étroite pourra ainsi être envisagée avec l'examen des tâches incombant à l'Office international du régime foncier dans son orientation nouvelle. En matière de remembrement, la commission étudie notamment le rôle de celui-ci dans la création d'exploitations économiques viables.

Commission III. Instruments et méthodes, photogrammétrie, cartographie. Président, M. le professeur D^r ingénieur F. Hunger (Allemagne). Le développement de nouveaux instruments d'après les principes physiques ne rend pas superflu le développement continu et l'amélioration des instruments existants. Pour servir aux buts de la topométrie, on recommande de n'utiliser que les méthodes les plus appropriées aux objectifs à réaliser. Il est pris connaissance d'une application générale de la théorie des observations aux levés cadastraux et d'ingénieur, y compris la détermination de points de triangulation ainsi que les réseaux de cheminement. Rappelons qu'un des buts principaux de cette commission consiste à rechercher les voies et moyens pour développer la profession de géomètre dans les domaines scientifique et technique.

Commission IV. Urbanisme, reconstruction, remembrement urbain. Président, M. B. J. Collins (Grande-Bretagne). Le rapport présidentiel mentionne entre autres que la carte est le fondement de tous les travaux se rapportant à l'aménagement urbain et rural et revêt la même signification et la même importance dans tous les pays du monde. Il en résulte que ce document cartographique doit être établi avec le plus grand soin en tenant compte de nombreux éléments comme, par exemple, l'échelle des plans de villes pour les besoins de plans d'aménagement nationaux, la position du géomètre dans ce domaine, l'état sanitaire des villes et les remaniements parcellaires.

Commission V. Jeunes géomètres. Président M. Mario Calabro (Italie). On remarque la nécessité d'adopter une culture générale uniforme pour les géomètres de chaque pays. Il est souhaité une pratique professionnelle de deux ans au moins après avoir subi l'examen de géomètre, pratique

pouvant s'effectuer en tout ou en partie dans chaque pays avec faculté de réciprocité. Obtention, après la pratique professionnelle, d'une licence pour le libre exercice de la profession en passant un examen pratique. Création d'un organisme central pour coordonner les relations entre jeunes géomètres et reconnaissance de l'équivalence du titre de géomètre pour tous les pays.

Commission VI. Activités professionnelles et rétributions. Président, M. Lucien Lambert (Belgique). L'importance et l'amplitude des travaux produits sur leur plan national par les différents rapporteurs militent en faveur du maintien de cette commission. Pour poursuivre son activité, elle divisera ses travaux en deux groupes à conduire simultanément: Situation du géomètre dans chacun des pays, quant à sa formation, ses travaux, ses émoluments et son rôle dans la société. Etude comparative des différentes rémunérations nationales pour des travaux qui seraient comparables.

Commission VII. Enseignement professionnel. Président, M. Marcel Gazeau (France). Il résulte des rapports nationaux que si l'exercice de la profession présente parfois des divergences, il n'existe pas autant de différences dans la manière d'enseigner les techniques et de former les praticiens. On retrouve dans les programmes d'études les mêmes matières à un même degré. Il paraît donc facile, tout au moins en ce qui concerne les sciences appliquées, d'unifier l'enseignement dans les différents pays. La question pédagogique, le matériel d'enseignement et les ouvrages professionnels doivent figurer au programme des travaux de la commission qui suggère la création d'une revue technique internationale.

Nous indiquons ci-après les noms des délégués de la S. S. M. A. F. aux Commissions techniques: I, son président, et son secrétaire, M. A. Jaquet; II, MM. Solari et Tanner; III, MM. Härry et Kobold (déjà cités); IV, M. Caprez; V, M. Chevaux; VI, M. Guibert; VII, M. J. Richard.

L'exposition des travaux professionnels et des instruments géodésiques à l'Institut de mécanique et des constructions navales de l'Université technique de Delft, réunissant les exposants de douze pays, fut une des grandes attractions du Congrès. Le stand de la Suisse, organisé et installé par la Direction fédérale des mensurations cadastrales, comprenait des planches types représentant notamment l'état du morcellement de la propriété foncière et les améliorations réalisées à ce jour, la mensuration cadastrale et les levés photogrammétriques aériens y relatifs, le cadastre juridique, les plans d'ensemble, leur utilisation et leur mise à jour ainsi que les cartes nationales. M. Louis Barraud, géomètre officiel à Lausanne, y démontra le tracé sur verre pour la reproduction du plan d'ensemble.

De magnifiques excursions au travers du beau pays hollandais remportèrent un immense succès. De plus, les congressistes eurent l'occasion d'assister à une représentation unique au monde, le «Taptoe Delft»,

concert-ballet par des fanfares militaires en uniformes historiques, qui laissa une impression inoubliable.

Conclusion

L'importante participation au Congrès prouva à nouveau l'utilité et l'intérêt de ces grandes rencontres professionnelles internationales.

Le travail des commissions techniques a démontré les progrès remarquables dans la technique du géomètre: établissement d'un vocabulaire international du géomètre, application de la photogrammétrie aérienne dans la mensuration cadastrale, introduction de l'automatisation et des calculatrices électroniques et réalisation d'innovations importantes dans la construction des instruments géodésiques.

L'assemblée générale et le banquet officiel à Scheveningen mirent fin au Congrès. Après le discours présidentiel, M. le Dr h. c. Härry, directeur fédéral des Mensurations cadastrales, adressa les remerciements des participants pour l'organisation parfaite de toutes ces manifestations et porta le toast à Sa Majesté la Reine des Pays-Bas ainsi qu'à son auguste Maison.

Nous voulons, en terminant, exprimer notre vive et sincère reconnaissance au Bureau de la Fédération internationale des géomètres, en particulier à ses président, secrétaire général et trésorier, aux secrétaires de liaison (MM. Harkink, Schuring, Avenarius, Rienks, Tiemeyer, Smit, Rogge et Henssen), ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont contribué à la brillante et entière réussite de ce Congrès, par un temps radieux, dont chacun gardera le meilleur et le plus durable des souvenirs.

Louis Hegg

Das Stockwerkseigentum und die Bestrebungen zu dessen Wiedereinführung

Von Ernst Schäffeler, Schaffhausen

I. Die rechtliche Form des Stockwerkseigentums früher und heute

Vor dem Inkrafttreten des Schweizerischen Zivilgesetzbuches (ZGB), also vor dem Jahre 1912, war das Rechtsinstitut des Stockwerkseigentums mit Ausnahme weniger Stände – so Zürich und Basel-Stadt – in den meisten kantonalen Gesetzen verankert. Das ZGB hat dann bekanntlich in Art. 45 des Schlußtitels festgelegt, daß neues Stockwerkseigentum nicht mehr begründet werden dürfe. Was unter Stockwerkseigentum in diesem eigentlichen Sinne zu verstehen ist, definiert Prof. Dr. Liver, Bern, in der Zeitschrift für Beurkundungs- und Grundbuchrecht folgen-